

Déclaration liminaire CAP Nationale catégorie B CAP Nationale du lundi 01 avril 2019



Monsieur le Président, mesdames, messieurs les membres de la CAP,

C'est le cœur lourd que nous prenons la parole devant cette respectable assemblée. Lourd parce qu'ici même a siégé avant nous et pendant de nombreuses années, avec la conviction qui caractérisait son engagement, le Lieutenant hors classe Frédéric DUJARDIN disparu brutalement à quelques jours d'une retraite bien méritée. Sa disparition est une immense perte pour notre corporation, bien au-delà des clivages partisans, c'est la mémoire d'un homme qui s'est dévoué au service des autres toute sa vie que nous tenions à saluer aujourd'hui, nous ne l'oublierons jamais.

Ce premier rendez-vous est une nouvelle occasion d'exprimer nos inquiétudes les plus profondes quant au devenir de notre profession.

Si quelques doutes subsistaient quant à l'intérêt porté sur les officiers de proximité, ils ont rapidement été dissipés. La DGSCGC ne s'intéresse pas aux lieutenants, leur préférant indéniablement les colonels. Voici un constat que nous ne pouvons que déplorer. Nous le regrettons d'autant plus que notre but n'est pas d'opposer deux catégories, mais bien de souligner le déséquilibre manifeste dans le traitement des officiers de sapeurs-pompier professionnels.

Gageons que dans les années à venir les concours et examens de colonels ne manqueront jamais, alors que nous ne pouvons pas être si affirmatifs pour ce qui en est des petits officiers. Nous vous l'avons déjà dit, c'est ensemble que nous devons travailler et la priorité, n'en déplaise à ceux qui ont épousé une carrière là où nous avons choisi d'exercer un sacerdoce, la priorité ne doit pas être le sommet de la pyramide.

Savez-vous seulement qui sont les « lieutenants » ? A l'évidence non, ce n'est pas faute de vous l'avoir dit. Des SDIS peu au fait de la réglementation en font une utilisation dévoyée pour faire des économies de bout de chandelle. Voilà la réalité, les conséquences d'une réforme technocratique, fabriquée par des hauts fonctionnaires qui aimeraient tellement n'avoir affaire qu'à des numéros sans distinction aucune. Derrière tout ça nous avons des femmes et des hommes qui jour et nuit interviennent et doivent s'y retrouver entre le lieutenant 2^e classe du fourgon, le lieutenant 1^{re} classe chef de groupe, le lieutenant hors classe chef de centre et le lieutenant SPV venu du village voisin. Invitons le directeur général à 4h du matin, sur un AVP sous la pluie en rase campagne, pour qu'il nous donne son ressenti sur la question.

De même, la souffrance des lieutenants au travail s'accroît. Il n'y a qu'à regarder le nombre croissant d'arrêts maladie ; ne supportant plus cette injustice, ce mépris que certains subissent chaque jour. Beaucoup occupent un emploi ne correspondant pas à leur grade, sans parler des « placardisés », ... leurs défauts : dénoncer les incohérences qu'ils voient tous les jours et essayent d'améliorer le système.

Et bien cette attitude indigne d'une grande direction générale du ministère de l'Intérieur, cet amateurisme qui a conduit à organiser un concours interne de capitaine par-dessus la jambe, tout cela creuse le fossé qui sépare l'oligarchie dirigeante de la France d'en bas dont nous portons la voix ici.

En 10 ans, 102 sapeurs-pompiers sont morts en service, leur mémoire vit en chacun de nous. Notre quotidien est fait de tous les risques, nous entrons là où naturellement tout le monde fuirait, nous côtoyons la misère quand beaucoup détourne la tête, nous tendons la main à ceux qui sont au sol, nos galons ne doivent pas nous éloigner de cette réalité opérationnelle. Nous ne sommes pas des comptables, nous sommes des chefs, des cadres, et la

première de nos responsabilités s'exerce dans le commandement des femmes et des hommes qui prennent ces risques tous les jours. Notre engagement nous l'avons pris en premier lieu auprès de ceux que nous dirigeons, un officier est au service de ses hommes, il n'est pas là pour servir des ambitions carriéristes.

Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire. Nous assumons de dire que les décisions prises à Paris ne servent pas l'intérêt d'une profession, mais la course aux galons d'une petite minorité dominante. Nous assumons de dire qu'il y a des officiers à deux vitesses, un SDIS « *c'est un lieu où on croise des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien* ». Il est aisé de les distinguer, les premiers ont inventé un galon brulant là où les seconds se contentent des cendres.

Alors, au risque de nous répéter, nous réaffirmons ici devant vous que les représentants Autonomes continueront à défendre inlassablement les valeurs qui font de notre profession, une aventure unique, et les officiers qui la servent loin des ambitions personnelles.

Pour la Fédération Autonome SPP-PATS, Sébastien ROGER,
représentant Autonome élu en CAP nationale officiers de catégorie B

